

LES SESSIONS D'INFORMATION TECHNIQUES ORGANISÉES PAR LA FIN



1- Historique de la certification des experts

Les experts maritimes plaisance : une profession non réglementée en France

Depuis une vingtaine d'années diverses tentatives de réglementation ou de codification non abouties

Regroupement des experts en chambres et associations



D'autre part, tendances générale vers une certification des professionnels via des normes qualité

Mise au point par la FIN et l'Afnor de normes NF nautisme (Négoce-maintenance, Location), mais procédure trop couteuse pour les petites structures que sont les experts

Rédaction d'un "Accord AFNOR" par les experts et la FIN qui définit ce que doit être la pratique des experts



Recherche d'une autre voie de certification par la FIN,
tentative de certification interne.

En parallèle, demande de la part de la DGCRF de clarifier les
critères d'admission au CESAM

En 2008

Formation d'un Pool "FIN – Assureurs – Experts" qui décide
de confier la certification au CNPP

Décision du CESAM de n'admettre sur sa liste que des
nouveaux experts certifiés CNPP – Demande aux experts en
place de se certifier dans les 3 ans.



2- Les connaissances techniques et réglementaires des experts

Les experts "plaisance" viennent d'horizons très différents

Pas de formation spécifique

Niveau technique allant du meilleur à parfois au médiocre



3- Les sessions d'information de la FIN

Volonté de la FIN d'aider à l'élévation du niveau technique général des experts en organisant depuis 2009 des sessions d'information.

Comme il faut rémunérer correctement les conférenciers, il faut avoir suffisamment de participants.



Ces sessions s'adressent donc également aux collaborateurs, et membres de BE des chantiers, architectes navals, techniciens des chantiers de maintenance et équipementiers,... assureurs.

Ce mélange des personnes est utile, non seulement pour diversifier les questions, mais pour que les experts et les techniciens se connaissent



Sessions organisées en 2009

SUJET	JOURS	DATE	LIEU	INTERVENANTS
Règlementation et normalisation dans le nautisme	1	21 Juillet	Marseille	Alexandre Cocheril , Grégoire Dolto
Normes de stabilité iso 12217	1	22 Juillet	Marseille	Alexandre Cocheril , Grégoire Dolto
Les Grandes spécificités du métier d'expert	1	1 ^{er} Octobre	Paris FIN	Jean-Pierre Vernier, Philippe Bossé
Règlementation et normalisation dans le nautisme	1	8 Octobre	Nantes	Alexandre Cocheril , Grégoire Dolto
Normes de stabilité iso 12217	1	9 Octobre	Nantes	Alexandre Cocheril , Grégoire Dolto
Les composites dans le nautisme	2	27-28 Octobre 12-13 Novembre	La Ciotat La Rochelle	Yves Perrot
La Résistance des matériaux appliquée au nautisme	2	9-10 Décembre	Paris FIN	Jean Pierre Aubry



Sessions organisées en 2010

SUJET	JOURS	DATE	LIEU	INTERVENANTS
Installation électrique : conception, règlementation et bonnes pratiques	1	jeudi 27 mai	Paris FIN	Nicolas Géron, Fabien Morisseau
Installation moteur : conception, règlementation, normalisation et bonnes pratiques	1	mardi 8 juin	Paris FIN	Philippe Janvier (Nanni)
Mat / Gréement : conception et réglage	1	jeudi 1er juillet	La Rochelle	Gilles Chabaud, Marc Lombard + visite Z spars
Principes de la structure sandwich ^{a)}	1/2	jeudi 7 octobre matin	Paris FIN	Grégoire Dolto
Principes de la stabilité ^{a)}	1/2	jeudi 7 octobre Après-midi	Paris FIN	Alexandre Cocheril
Corrosion	1	vendredi 8 octobre	Paris FIN	Eric Ogden
<i>Présentation / Installation nouveaux moteurs SPS Volvo et Zeus CMDE</i>	1	<i>Automne</i>	<i>Paris FIN</i>	<i>Volvo, CMDE</i>
<i>Visite de chantier</i>	1	<i>Automne</i>	<i>Ouest</i>	

^{a)} Sessions utiles à tous, mais particulièrement organisées pour ceux qui préparent la certification CNPP



Ces sessions sont axées sur les bateaux de plaisance de moins de 24 mètres.

Les sessions d'automne, indiquées en italique, ne sont pas totalement finalisées.

Remarques :

Ces journées d'information ne seront maintenues qu'avec une participation minimum de 15 personnes.

De par leur caractère informatif, ces journées n'entrent pas dans le cadre de la formation professionnelle continue des salariés.



FRAIS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTION

Les adhérents de la FIN bénéficient d'une réduction des frais de participation de 50%.

Frais de participation pour les adhérents et experts CNEMP : 120 € HT /par jour.

Les frais de participation comprennent la réservation de la salle, le déjeuner et la rémunération des formateurs. Ils sont hors frais d'hébergement.

Les inscriptions et paiements se font uniquement en ligne sur le site internet de la FIN.



L'avenir

Mes souhaits personnels:

Continuer ces sessions et élever progressivement le niveau technique de tous

Que les experts auprès des tribunaux soient choisis dans "la crème" des experts certifiés.

.



Les problèmes sur un ou des bateaux

Actuellement, quand il y a un problème sur un bateau, cela se règle généralement "à huis clos" alors qu'il s'agit peut être d'un problème répétitif sur une série, ou d'une erreur à ne pas faire qui intéresserait les constructeurs, les assureurs, les autres experts.

Il faudrait une procédure d'information aussi neutre et discrète que possible.



Une dernière réflexion

Maintenant qu'il y a toute une batterie de normes qui n'existaient pas avant, les experts se posent et me posent la question à chaque litige: cela est-il prévu dans une norme ?.

Les normes heureusement ne traitent pas de tout, et les experts sont là pour donner leur avis technique, pas pour lire "la Bible".

Il arrive d'ailleurs souvent que les normes contiennent des erreurs ou inexactitudes, les révisions sont là pour les corriger.



Le bon sens technique, les règles de l'art, les recommandations du constructeur ou du fournisseur sont là pour traiter ce qui n'est pas explicitement dit.

